

SÉCURITÉ CHLORE

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Fournir un aperçu des dangers et des précautions à prendre en relation avec l'utilisation du chlore dans les exploitations d'eau potable.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), dossier support remis à chaque candidat, formation établie conformément aux compétences requises par l'INRS et la CNAMTS appliquées en métropole, véhicule de transport, zone d'évolution, matériel de balisage et d'arrimage, charges diverses.

PROGRAMME

PROGRAMME

PHASE 1 : Évaluation des candidats

- L'objectif est de cerner le degré de connaissance de chacun en matière de gestion ou d'utilisation du chlore et également d'obtenir les attentes de la formation par l'auditoire.

PHASE 2 : Présentation des propriétés chimiques du chlore et son utilisation industrielle

- Composition du chlore, comparatif avec d'autres produits désinfectants, réactivités physiques et chimiques (vidéos et photos)
- Exemples d'utilisation du chlore pour le traitement de l'eau (photos)

PHASE 3 : Présentation des dangers du chlore

- Fuite de chlore et dissipation dans la zone, exemples de cas pratiques sur installations fixes ou durant le transport.
- Impacts sur l'homme (exemples d'accidents pouvant causer la mort) et sur l'environnement. Questions - Réponses

PHASE 4 : Recommandations pour la sécurité et la protection

- Précautions à prendre : fiche sécurité, EPI, transport, détecteurs installations, kit de neutralisation.
- Procédure d'intervention lors d'une fuite de chlore (simplifiée)
- Questions - Réponses

CONDITIONS

Public visé : Agents de terrain ou administratifs en relation avec l'utilisation du chlore.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 12 personnes

Durée totale : 4 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.